




COMPTE-RENDU		OBJET
1.	<p>Mot de Bienvenue</p> <p>La direction souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et un tour de table est fait pour les présentations.</p>	
1.1	<p>Vérification du quorum (art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents)</p> <p>PRÉSENTES : Catherine Denis-Gagnon, Jennifer Laroche, Jennifer Mercier, Sonia Poirier-Godin, Anne Quessy, Valérie Lachance, Magalie Delvaux et Sylvianne Dupont</p> <p>ABSENTES : Miléna Balzano, Julie Tremblay et Manon Fournier-Larocque</p>	Constat
2.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour 📄</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jennyfer Mercier, appuyée par Magalie Delvaux, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 septembre 2022.</p>	ADOPTION CE 006 22-23/01
3.	<p>Parole au public, s'il y a lieu</p> <p>Aucun public</p>	
4.	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022 📄</p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Valérie Lachance, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2022.</p>	ADOPTION CE 006 22-23/02
5.	POINTS D'APPROBATION OU D'ADOPTION	
5.1	<p>Élection de la présidence</p> <p>Jennifer Laroche se propose comme présidente appuyée par Catherine Denis-Gagnon</p> <p>En CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'élire Jennifer Laroche au poste de présidente.</p>	ADOPTION CE 006 22-23/03
5.2	<p>Élection de la secrétaire</p> <p>Sonia Poirier-Godin propose Magalie Delvaux comme secrétaire, appuyée par Catherine Denis-Gagnon.</p>	ADOPTION CE 006 22-23/04

Note :

📄 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		En CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'élire Magalie Delvaux au poste de secrétaire.	
5.3		<p>Trésorerie</p> <p>Il est proposé de ne pas élire personne au poste de trésorier.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Jennifer Laroche, il est résolu de ne pas élire de personne au poste et que madame Dupont fasse un suivi sur le budget au conseil d'établissement.</p>	ADOPTION CE 006 22-23/05
5.5		<p>Points récurrents à l'ordre du jour</p> <p>La direction propose que le budget, le mot des représentants du personnel, le mot du représentant du service de garde et le mot du représentant au comité de parents soient des points récurrents.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Anne Quessy, il est résolu à l'unanimité d'approuver les points récurrents.</p>	APPROBATION CE 006 22/23-06
5.6		<p>Calendrier des réunions</p> <p>La direction propose le calendrier des rencontres suivant :</p> <p>6 décembre 2022; 31 janvier 2023; 28 mars 2023; 9 mai 2023; 6 juin 2023.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Valérie Lachance, il est résolu d'approuver le calendrier de rencontres proposées.</p>	APPROBATION CE 006 22/23-07
5.7		<p>Budget du conseil d'établissement</p> <p>Madame Dupont mentionne qu'il est possible pour les membres parents de faire une demande de remboursement pour des frais de gardiennage encourus pour les dates des rencontres approuvées. Elle mentionne que le budget annuel est de 855\$ et que le budget des dernières années n'a pas été utilisé (3049\$).</p> <p>Le budget du conseil d'établissement pour 2022-2023 sera utilisé selon le désir des membres du conseil. La direction invite les membres du conseil à réfléchir à des propositions pour la prochaine rencontre.</p> <p>Il a été décidé d'allouer un montant de 300\$ maximum pour la fête de l'halloween (maison hantée bonbons). Si le 300 \$ n'est pas tout dépensé, il sera laissé dans le compte du CÉ pour l'organisation de d'autres activités.</p> <p>La direction rappelle aux membres du conseil d'établissement de la décision des membres du précédent conseil d'établissement de faire vivre une activité (Club d'ornithologie de Québec) à tous les élèves de l'école dans le boisé environnant dès l'automne. Ce montant n'est pas enlevé du 3049,00 \$ restant de l'an dernier.</p>	ADOPTION CE 006 22/23-08

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		<p>Sylvianne Dupont entrera en contact avec le Club d'ornithologie afin d'organiser le déroulement de l'activité.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Magalie Delvaux appuyée par Jennifer Mercier, il est résolu d'approuver la proposition d'utilisation du budget 2022-2023.</p>	
	5.8	<p>Sorties scolaires et activités parascolaires</p> <p>Madame Dupont mentionne que deux membres du personnel relancent les Lynx à l'école (filles et garçons) 3^e cycle. La responsable du dossier parascolaire est en communication avec RSEQ pour l'offre d'activités parascolaires pour l'automne sur le temps de dîner.</p> <p>Madame Dupont mentionne que les titulaires sont à travailler sur l'offre de sorties scolaires pour 2022-2023. Les sorties doivent respecter les heures de classe.</p> <p>CONSIDÉRANT que les offres de sorties scolaires ne sont pas encore finales, madame Dupont propose que le CÉ approuve toutes sorties qui respectent les heures de classe. Un suivi des sorties scolaires effectuées sera fait à chaque rencontre de conseil d'établissement. Ce sera un point récurrent à ajouter.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jennifer Mercier, appuyée par Anne Quessy, il est résolu d'approuver toutes sorties scolaires qui respectent les heures de classe.</p>	<p>APPROBATION CE 006 22/23-9</p>
6.		POINTS D'INFORMATION	
	6.1	<p>Règles de régie interne du conseil d'établissement 📄</p> <p>Madame Dupont mentionne que les directions ont reçu l'information que l'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement n'est pas annuelle. Le document peut être valide pour 5 ans.</p>	
	6.2	<p>Dénonciation d'intérêts*</p> <p>La direction demande s'il y a des membres du conseil d'établissement qui ont des dénonciations d'intérêts à faire connaître. Un document est à compléter.</p>	
	6.3	<p>Formation obligatoire des membres 📄</p> <p>La direction mentionne que tous les nouveaux membres ainsi que le substitut doivent suivre la formation obligatoire. Un courriel leur sera envoyé à cet effet.</p>	
	6.4	<p>Approbation d'un OPP pour cette année</p> <p>Comme par les années passées, la direction mentionne que des parents de l'école sont intéressés à faire partie du comité de participation des parents. Ce comité a pour but d'apporter son soutien à la réalisation d'activités spéciales lors des fêtes à l'école et au bon déroulement des séances de vaccination, de la photographie scolaire et autres événements si nécessaire.</p>	
	6.5	<p>Mot du représentant des membres du personnel</p> <p>↳ Personnel enseignant</p> <p>Anne Quessy dit que le début de l'année se déroule bien et que</p>	

Note :

📄 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		<p>La fin des mesures sanitaires permet de mieux respirer. Valérie Lachance ajoute que tout se passe bien avec la nouvelle équipe et qu'enfin ils peuvent apprendre à mieux se connaître, car les repas en groupe sont à nouveau permis.</p> <p>↳ Personnel de soutien</p> <p>Magalie Delvaux dit aussi que tout se passe bien, que c'est la semaine de la photo scolaire et de la cueillette de la clientèle.</p> <p>↳ Personnel professionnel</p> <p>Absente</p>	
	6.6	<p>Mot de la représentante du service de garde</p> <p>Madame Dupont présente les modifications (tarifs) sur le document de la régie interne du service de garde. Une discussion concernant les collations a eu lieu. Sylvianne Dupont préférerait arrêter la discussion et la reprendre lors du prochain CÉ de décembre afin que Julie soit là pour en discuter.</p>	<p>ADOPTION CE 006 22/23-09</p>
	6.7	<p>Mot du représentant du comité de parents</p> <p>Il n'y en a pas eu encore.</p>	
7.		Autres sujets, s'il y a lieu : Aucun	
8.		<p>LEVÉE DE LA SÉANCE</p> <p>CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Jennifer Laroche, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 8 h 35.</p>	<p>ADOPTION CE 006 22/23-10</p>

Jennifer Laroche, présidente

Sylvianne Dupont, directrice

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.